

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 4 JUILLET 2011

Séance ordinaire du Conseil Municipal du lundi 4 juillet 2011 à 20 H, en la salle de la Mairie de Wittisheim, après convocation d'usage légale et mesures de publicité prévues par le Code général des collectivités territoriales en date du 30 juin 2011.

La séance est ouverte par M. le Maire, André KRETZ, qui salue les membres présents pour cette réunion ;

Huguette BARONDEAU, Jean-Marie BECK, Justin FAHRNER, Jean-Blaise FEIST, Martine FRANTZ, Geneviève GROSSHENY, Dominique HEILIGENSTEIN, Christophe KNOBLOCH, Jeannot LOOS, Joseph MEMHELD, Michaël MULLER, Laurent RINGEISEN, Edith SCHWAB, Gilbert SEYLLER.

Absents excusés :

Jean-Michel STIRMEL donne procuration à Huguette BARONDEAU

Eric MEMHELD donne procuration à Dominique HEILIGENSTEIN

Christian SCHAUNER donne procuration à Justin FAHRNER

Rachel GRUSSENMEYER donne procuration à Michaël MULLER

Secrétaire de séance : Christophe KNOBLOCH

Assistante déléguée au secrétariat : Emilie SCHUTZ

Ordre du jour

1. Adoption du procès verbal de la séance du 6 juin 2011
2. Urbanisme
 - a) Lotissement de la Gare – Juan CABELLO et « Carré de l'Habitat »
 - b) Avenant Lotissement de la Gare 4^{ème} tranche
 - c) 21 rue de Hilsenheim – servitude de passage
 - d) Servitude ERDF – section 44- numéro 180
3. Péricolaire
 - a) Avenant fondations
 - b) Visite du chantier de construction du lieu d'assemblage
4. Affaires financières
 - a) Décision modificative – dépassement du crédit budgétaire du lotissement de la Gare – Intérêt du prêt
5. Avis Fusion des territoires de la communauté de Communes de Marckolsheim et environs (CCME) et de la Communauté de Communes du Grand Ried (CCGR)
6. Divers

1. Adoption du procès verbal de la séance du 6 juin 2011

Le Maire rappelle les points essentiels traités lors de la séance du 6 juin 2011. Aucun commentaire ni remarque n'ayant été formulé à l'issue de la transmission du Procès Verbal, celui-ci est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Urbanisme

a) Lotissement de la Gare – Juan CABELLO et « Carré de l'Habitat »

Dans le cadre de la régularisation des alignements de propriétés rue de Bergheim, le conseil municipal a décidé d'approuver, à savoir :

- La cession par la commune de Wittisheim, à titre d'échange, au profit des époux Juan Carlos CABELLO, de la parcelle cadastrée section 22, N°1014/675 d'une superficie de 7m² et en contre partie la cession par les époux Juan Carlos CABELLO au profit de la commune de Wittisheim de la parcelle cadastrée section 30 n°409/174 d'une superficie de 1m².
Ledit échange est consenti sans soulte.
- La cession à titre gratuit par la commune de Wittisheim au profit du « Carré de l'Habitat » de la parcelle cadastrée section 22 n°1013/675 d'une superficie de 13m².
Le Conseil Municipal donne tous les pouvoirs à Monsieur André KRETZ, Maire, à l'effet de signer les actes d'échange et de vente sus-visés.

Adopté.

b) Avenant Lotissement de la Gare 4

Il est proposé d'approuver l'avenant d'un montant de 22 200 € HT auprès de l'entreprise COLAS EST d'OSTWALD dans la cadre des travaux au lotissement de la Gare 4^{ème} tranche, lié à la déviation de la conduite de refoulement et travaux préalables à la déviation et la création d'un cheminement piétonnier. Adopté.

c) 21 rue de Hilsenheim – servitude de passage

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer l'acte authentique au titre duquel la Commune accepte la constitution d'une servitude de passage consentie par Monsieur Joseph MULLER sur les parcelles lui appartenant à WITTISHEIM section 2 n°. a/43 avec 0,43 a et b/41 avec 0,07 are et profitant aux parcelles section 2 n°.155/41 – 82 et 40 appartenant à la Commune de WITTISHEIM en vue d'assurer la liaison entre la rue de Hilsenheim et le parking.

d) Servitude ERDF – section 44- numéro 180

ErDF a implanté une ligne électrique souterraine conformément à la convention sous seing privé du 30 mars 2010. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer l'acte authentique de convention de servitude concernant la parcelle cadastrée sous section 44, numéro 180 à WITTISHEIM. Adopté.

3. Périscolaire

a) Avenant fondations

Comme déjà évoqué lors de la dernière séance, dans le cadre de la construction du périscolaire, il est proposé d'approuver l'avenant d'un montant de 18 841 € HT auprès de l'entreprise DEVINCI de Bindernheim en raison des modifications liées aux fondations (au moment de l'attribution du marché, les résultats des sondages de sol n'étaient pas encore connus.

Ces derniers ont entraîné des légères modifications, notamment en matière de profondeur, de nature du terrain et de prise en compte du bâtiment voisin.), et divers travaux : démolition muret existant en limite avec la cour d'école, construction d'un mur de soutènement et fourniture et pose de pavés sur le parvis. Adopté.

b) Visite du chantier de construction du lieu d'assemblage

Le jeudi 7 juillet 2011 à 19 heures, les membres du Conseil seront conviés à une première visite de l'assemblage à Bindernheim, la visite du 20 juin ayant été annulée.

4. Affaires financières

a) Décision modificative – dépassement du crédit budgétaire du lotissement de la Gare – Intérêt du prêt

Il convient de prendre les décisions modificatives suivantes :

- Recettes au C/6611 pour un montant de 12 000 €
- Dépenses au C/605 pour un montant de 12 000 €

Adopté.

5. Avis Fusion des territoires de la communauté de Communes de Marckolsheim et environs (CCME) et de la Communauté de Communes du Grand Ried (CCGR)

Objet : Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (S.D.C.I.) - Projet de fusion entre la Communauté de Communes de Marckolsheim et Environs (CCME) & la Communauté de Communes du Grand Ried (CCGR)

Monsieur le Maire expose à l'assemblée les principaux éléments de la loi de réforme des collectivités territoriales du 16.12.2010 par laquelle, en particulier, les préfets ont mission d'achever et de rationaliser la nouvelle carte intercommunale d'ici la fin 2013.

A ce titre, le Préfet du Bas-Rhin, après avoir présenté (le 5 mai) son projet de schéma aux membres de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (C.D.C.I.), a invité les différentes collectivités (courrier du 11 mai) à se prononcer sur celui-ci, du moins pour ce qui les concerne chacune, spécifiquement dans leurs territoires.

Ainsi, ce schéma envisage-t-il la fusion des communautés de communes de Marckolsheim & Environs et du Grand Ried.

Monsieur le Maire donne connaissance à l'assemblée des éléments d'argumentaire, d'analyse et de conclusion figurant au schéma à cet effet. De même, il informe du contenu de la délibération du conseil de communauté de la CCGR en date du 22.06.2011, par laquelle cet organe délibérant émet un avis favorable unanime à la proposition de fusion de la CCME et de la CCGR, tel que suggéré par le Préfet.

En substance, si dans l'immédiat, il n'y a lieu que de se prononcer sur le nouveau territoire, la réflexion des instances politiques des deux communautés de communes prend néanmoins déjà en compte l'élaboration prochaine de nouveaux statuts ainsi que le travail sur une nouvelle organisation politique, administrative, comptable, technique & culturelle au service des concitoyens du nouveau territoire.

Aussi, conformément à la demande du Préfet, Monsieur le Maire soumet à l'assemblée la question relative à la fusion des territoires CCME/CCGR comme proposée par le schéma de la C.D.C.I..

Le Conseil Municipal,

Vu le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale du Bas-Rhin,

Vu la proposition du Préfet du Bas-Rhin projetant la fusion des communautés de communes de Marckolsheim & Environs et du Grand Ried,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

émet un avis *FAVORABLE*

sur le projet présenté par le Préfet du Bas-Rhin pour ce qui concerne la fusion des Communautés de Communes de Marckolsheim & Environs (CCME) et du Grand Ried (CCGR).

6. Divers

a) Catalogue de formation des élus

Le catalogue des formations pour les élus pour la période de septembre 2011 à juin 2012 est arrivé en mairie. Les conseillers qui souhaitent faire des formations dans les domaines de l'eau, de l'assainissement, des finances, du management ou tout simplement consulter le catalogue, sont invités à se présenter en mairie auprès d'Emilie.

b) Îlot de sortie Rue du Moulin/ Rue de Hilsenheim

Le Maire présente le plan du projet de création d'un îlot à la sortie de la rue du Moulin réalisé par M. Jean-Paul IMBS, qui apporte dans ce cadre ses conseils et son expérience à la commune. Un chiffrage sera demandé à plusieurs entreprises pour la réalisation de ces travaux.

L'ordre du jour étant épuisé, plus aucune question n'étant soulevée, la séance est levée à 21 heures 15.

Le Secrétaire de séance,
Christophe KNOBLOCH.

Le Maire,
André KRETZ.